

Gouvernement du Québec

Décret 597-2012, 13 juin 2012

CONCERNANT la nomination de monsieur Yves Ouellet comme sous-ministre du ministère des Ressources naturelles et de la Faune

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Yves Ouellet, secrétaire général associé au ministère du Conseil exécutif, chargé du Secrétariat aux priorités et aux projets stratégiques, administrateur d'État I, soit nommé sous-ministre du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, au même classement et au traitement annuel de 200 278 \$, à compter du 30 juillet 2012;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 s'appliquent à monsieur Yves Ouellet comme sous-ministre du niveau 4.

Le greffier du Conseil exécutif,
GILLES PAQUIN

57862

Gouvernement du Québec

Décret 598-2012, 13 juin 2012

CONCERNANT la nomination de monsieur Carl Gauthier comme secrétaire général associé au ministère du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Carl Gauthier, sous-ministre adjoint au ministère des Finances, administrateur d'État II, soit nommé secrétaire général associé au ministère du Conseil exécutif, chargé du Secrétariat aux priorités et aux projets stratégiques, administrateur d'État I, avec le rang et les privilèges d'un sous-ministre, au traitement annuel de 186 704 \$, à compter du 30 juillet 2012;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement

par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 s'appliquent à monsieur Carl Gauthier comme sous-ministre du niveau 3.

Le greffier du Conseil exécutif,
GILLES PAQUIN

57863

Gouvernement du Québec

Décret 599-2012, 13 juin 2012

CONCERNANT la nomination de madame Sylvie Grondin comme secrétaire adjointe au ministère du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Sylvie Grondin, administratrice d'État II au Secrétariat du Conseil du trésor, soit nommée secrétaire adjointe au ministère du Conseil exécutif, aux mêmes classement et traitement annuel à compter du 16 juillet 2012;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 continuent de s'appliquer à madame Sylvie Grondin comme sous-ministre adjointe du niveau 2.

Le greffier du Conseil exécutif,
GILLES PAQUIN

57864

Gouvernement du Québec

Décret 600-2012, 13 juin 2012

CONCERNANT la nomination de madame Linda Landry comme sous-ministre associée au ministère des Ressources naturelles et de la Faune

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Linda Landry, secrétaire générale du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, cadre classe 2, soit nommée sous-ministre associée au ministère des Ressources naturelles et de la Faune, administratrice d'État II, au traitement annuel de 134 846 \$ à compter du 30 juillet 2012;